



Revue Finance analyse ces nouvelles lois qui permettent de ne plus payer d'impôts

EXCLUSIVITÉ | (VOUS PAYEZ PLUS DE 2.500 € D'IMPÔTS-VOICI-COMMENT-NE-PLUS-EN-PAYER-PENDANT-12-ANS-4.PHP) ACTUS (ACTUS.PHP) COMPRENDRE LA LOI PINEL (COMPRENDRE.PHP) AVANTAGES (AVANTAGES.PHP) EXEMPLES CHIFFRÉS (EXEMPLES-CHIFFRES.PHP)

Nouvelle Loi Pinel: Vous avez moins de 55 ans? Investissez pour ne plus payer d'impôts

http://www.placementpremium.com/rfm0-telecharger-le-guide2.php?utm_source=premium&utm_medium=desktop&utm_campaign=1670&utm_content=C049_txt083_img050&aff_id=&email=&prenom=&nom=&&ids=4169666) En achetant un appartement ou une maison en locatif à Paris par exemple.



Par Arnaud Pasquier

Publié le Lundi 07 mars 2016 à 11h37

A A A



Le gouvernement a enfin compris que la loi Duflot - supposée créer plus de logements locatifs en permettant aux contribuables d'investir dans l'immobilier et ainsi réduire leurs impôts - était destinée à l'échec : peu incitative financièrement, trop de restrictions, et une mise en oeuvre assez compliquée.

Finalement, la nouvelle loi Pinel remplace la loi Duflot, et là... les choses ont changé. Maintenant vous pouvez vraiment éviter que le Trésor Public engloutisse votre argent durement gagné en transformant vos impôts en patrimoine et revenus complémentaires.

Vous avez reçu votre avis d'impôts 2015 ! Comparez-le avec celui de 2014, et soyez heureux si l'augmentation est inférieure à 8%. Parce que 8%, c'est la moyenne nationale d'augmentation de l'impôt sur le revenu entre 2014 et 2015. Mais heureusement, avec cette nouvelle loi qui est rentrée en vigueur le 4 mai 2015, vous pouvez enfin réellement **transformer vos impôts en patrimoine** (http://www.placementpremium.com/rfm0-telecharger-le-guide2.php?utm_source=premium&utm_medium=desktop&

[utm_campaign=1670&utm_content=C049_txt083_img050&aff_id=&email=&prenom=&nom=&&ids=4169666](#)), pour que votre retraite soit un peu plus paisible quand le gouvernement aura été obligé de baisser les retraites et d'augmenter les durées de cotisation. Parce que vous ne dépendrez plus exclusivement de votre retraite, mais vous aurez plus de patrimoine.

Face au déficit de logements en France, le gouvernement a besoin de créer 100 000 nouveaux logements d'ici fin 2016 : c'est pourquoi il crée enfin une réelle incitation financière pour que les particuliers puissent participer.

La loi Duflot était trop contraignante, j'ai voulu en savoir en plus sur la loi Pinel

Je m'appelle Arnaud Pasquier et une chose que vous devez savoir sur moi, c'est que je ne suis en aucun cas un expert en investissement immobilier. J'ai donc décidé de faire des recherches sur le sujet et cette fameuse loi Pinel.

Après de longues heures sur Internet, je me suis retrouvé noyé dans un amas d'informations, très souvent contradictoires d'ailleurs.

La loi Pinel est nouvelle, les informations sont par conséquent souvent incomplètes, en tout cas c'était mon impression, et j'avais toujours ce sentiment qu'il me manquait un élément important. Comme toutes les lois sur les impôts en France, il faut respecter plusieurs règles à la lettre pour pouvoir bénéficier de ces exemptions assez surréalistes ET il ne faut pas faire d'erreur dans son investissement. J'étais perdu.

J'ai donc décidé de consulter des experts dans le domaine. Après quelques clics, je suis tombé sur [Placement Premium \(http://www.placementpremium.com/rfm0-telecharger-le-guide2.php?utm_source=premium&utm_medium=desktop&utm_campaign=1670&utm_content=C049_txt083_img050&aff_id=&email=&prenom=&nom=&&ids=4169666\)](#), une société de conseil spécialisée sur la Loi Pinel. À première vue, j'aurais pu croire qu'ils allaient me fournir les mêmes informations peu fiables. Pourtant, c'est auprès d'eux que j'ai obtenu les conseils les plus pertinents.

Et en particulier une règle, la fameuse 2ème, qui vaut de l'or:

Cela ne sert à rien d'économiser 50 000 € ou 70 000 € d'impôts si vous investissez dans un produit qui se trouve dans une localité qui perd en habitants année après année. Le prix de votre patrimoine ou de vos revenus locatifs vont baisser dans le temps, c'est mathématique. Toutes les sociétés de soi-disant "conseillers en investissement immobilier" ne m'ont pas parlé de ce point hyper-important, sauf... les conseillers de Placement Premium. Eux, prennent ce critère en compte dans leurs recommandations. Et d'autres règles aussi, dont eux-seuls m'ont parlé. Ce qui

Arnaud Pasquier ne
payera pas
d'impôts en 2016,
pourtant les
revenus annuels de
son foyer sont de
39 300 €

a vraiment instauré un climat de confiance.

Quels sont les réels avantages de cette loi ?

Ils m'ont expliqué qu'en achetant un logement neuf, je peux louer à ma famille proche, sous certaines conditions, pendant 12 ans. Je peux également profiter d'un revenu supplémentaire correspondant au loyer de mon investissement immobilier.

Il est maintenant vraiment possible de **réduire vos impôts** de façon importante, voire ne plus en payer pendant 12 ans :

- par exemple si j'achète un **appartement à Paris** pour 125 000€ je bénéficie d'une réduction de **2 500 €/an** pendant 9 ans et de 1 250 € sur 3 ans supplémentaires, soit une réduction totale de 26 250€.
- et si j'achète un appartement pour 200 000€ je bénéficie d'une réduction totale de **54 000€** (4 000 €/an pendant 9 ans et 6 000 € sur 3 ans supplémentaires).

Il faut savoir que les banques favorisent le financement des particuliers dans le cadre de cet investissement immobilier et que les taux d'intérêts sur le marché sont historiquement bas. J'ai eu une proposition de la BNP avec un taux de 3% annuel sur 12 ans pour un T2.

"Placement Premium" m'a aidé dans ma démarche...

Après une inscription facile j'ai reçu mon guide d'investissement Loi Pinel et j'ai été contacté dans la journée par **Placement Premium (http://www.placementpremium.com/rfm0-telecharger-le-guide2.php?utm_source=premium&utm_medium=desktop&utm_campaign=1670&utm_content=C049_txt083_img050&aff_id=&email=&prenom=&nom=&ids=4169666)**. Le conseiller a étudié ma situation fiscale et a effectué une simulation d'économie d'impôts dans le cadre de cette nouvelle loi.

Il m'a aussi expliqué pendant l'entretien où investir, comment faire mon premier investissement immobilier et même la façon de parler à mon banquier et de remplir ma déclaration de revenus.

Ce premier contact avec Placement Premium a été décisif dans mon choix d'investir dans un bien immobilier. Ils ont été à même de me rassurer sur les tenants et les aboutissants de la loi Pinel et m'ont montré que ce type d'investissement est possible si on est bien accompagné.

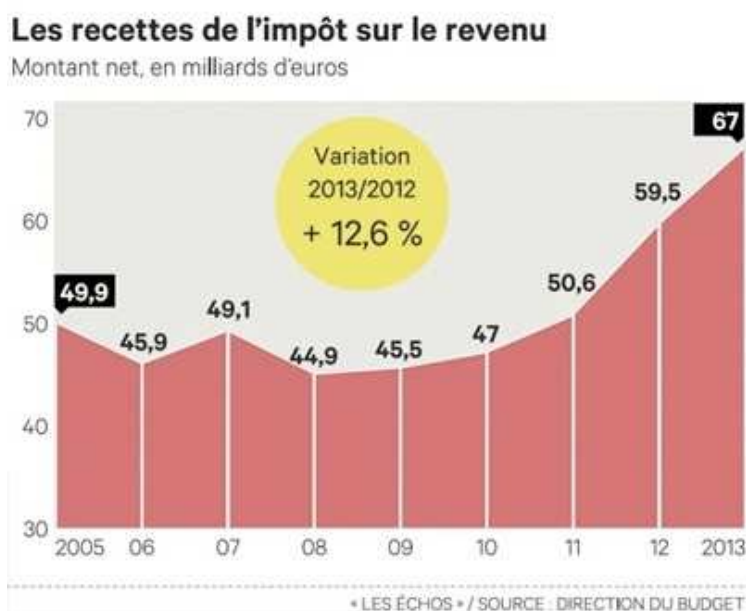
En conclusion, je recommande Placement Premium à nos lecteurs.

En cliquant sur le lien ci-dessous vous pouvez télécharger gratuitement le guide Loi Pinel, qui vous permettra de comprendre comment constituer votre patrimoine et ne plus payer d'impôts.

Placement Premium nous a accordé une offre spéciale : **Le guide Loi Pinel 2016 est Gratuit jusqu'au Mercredi 09 mars 2016**

[Cliquez-ici pour télécharger gratuitement le guide Loi Pinel 2016 >](http://www.placementpremium.com/rfm0-telecharger-le-guide2.php?utm_source=premium&utm_medium=desktop&utm_campaign=1670&utm_content=C049_txt083_img050&aff_id=&email=&prenom=&nom=&&ids=4169666)
[\(http://www.placementpremium.com/rfm0-telecharger-le-guide2.php?utm_source=premium&utm_medium=desktop&utm_campaign=1670&utm_content=C049_txt083_img050&aff_id=&email=&prenom=&nom=&&ids=4169666\)](http://www.placementpremium.com/rfm0-telecharger-le-guide2.php?utm_source=premium&utm_medium=desktop&utm_campaign=1670&utm_content=C049_txt083_img050&aff_id=&email=&prenom=&nom=&&ids=4169666)

Statistiques



[Calculez votre perte en impôts >](http://www.placementpremium.com/rfm0-telecharger-le-guide2.php?utm_source=premium&utm_medium=desktop&utm_campaign=1670&utm_content=C049_txt083_img050&aff_id=&email=&prenom=&nom=&&ids=4169666)
[\(http://www.placementpremium.com/rfm0-telecharger-le-guide2.php?utm_source=premium&utm_medium=desktop&utm_campaign=1670&utm_content=C049_txt083_img050&aff_id=&email=&prenom=&nom=&&ids=4169666\)](http://www.placementpremium.com/rfm0-telecharger-le-guide2.php?utm_source=premium&utm_medium=desktop&utm_campaign=1670&utm_content=C049_txt083_img050&aff_id=&email=&prenom=&nom=&&ids=4169666)

Vidéos sur le sujet

EUROPE 1 : Le secteur du logement est une priorité du gouvernement.





<http://www.youtube.com/watch?v=o1BowAabDcs>

BFM TV : Mesures de Sylvia Pinel: "C'est un moteur de la reprise de la construction"



<http://www.youtube.com/watch?v=yKz95puuk-s>

Infos fiscales 2014-2015

Les propriétaires, locataires et les crédits d'impôt

Les crédits d'impôt pour travaux dans la maison sont de nouveau réaménagés.

Il n'y aura plus que deux taux : 15% et 25% selon que le contribuable réalise un ou plusieurs types de travaux.

Seuls l'isolation thermique et les équipements de production d'énergie y ouvriront droit.

Les Foyers, les enfants et la demi-part

L'avantage maximal procuré pour chaque demi-part par enfant est ramené de 2000€ à 1500€ et 4040€ à 3540€ pour la demi-part supplémentaire octroyée aux parents isolés.

Cette mesure touche 1,4 millions de foyers d'un certain niveau de revenu (dites « familles aisées ») qui subiront une augmentation d'impôt de 825€ en moyenne.

Laisser un commentaire:

Nom et Prénom (*)

Adresse email (ne sera pas publié) (*)

Copyright © 2016 - Revue Finance - [Informations sur les Cookies \(http://ww1.revuefinance.com/b/cookies.php\)](http://ww1.revuefinance.com/b/cookies.php) - [Conditions générales d'utilisation \(http://ww1.revuefinance.com/b/cgu.php\)](http://ww1.revuefinance.com/b/cgu.php)